

Tremblement de terre sous-marin à la DG... = futur tsunami en Douanes !



Chantier DG : se méfier de l'eau qui dort...

La « haute » administration est engagée depuis des mois sur un projet de refonte de l'architecture de la Direction générale (DG) à Montreuil.

L'objectif officiel est de :

- « **fluidifier** » tous les projets transverses,
- **densifier** « *l'état-major* », afin de soutenir une politique davantage « *stratégique* ».

En d'autres termes, ramener directement autour du DG des missions & services considérés comme stratégiques.

La **restructuration** concerne aussi bien :

- l'effectif des bureaux et cellules,
- que leurs attributions,
- et leur sous-direction de rattachement.



Une informatique enfouie sous l'eau !

Des éléments filtrés, particulièrement dans la sphère informatique et des systèmes d'information (SI), c'est une **restructuration d'ampleur** qui s'annonce !

Sous couvert de « *professionnalisation* », la maîtrise d'ouvrage (MOA) pourrait être centralisée dans une « agence » !

Ceci aux dépens de tous les acteurs de la sphère SI qui ne verraien pas leurs relations s'améliorer :

- le Centre informatique douanier (CID),
- la Direction nationale des Statistiques du Commerce extérieur (DNSCE),
- la sous-direction aux systèmes d'information (SD-SI),
- les bureaux réglementaires eux-mêmes !

Le tout serait assorti :

- **d'un essor de la contractualisation,**
- et d'une nouvelle répartition catégorielle avec un **poids accentué des cadres supérieurs** et/ou de personnels coupés de la ligne.

L'incidence budgétaire pourrait être une centralisation des budgets des 3 entités jusqu'alors distinctes (CID, DNSCE, SD-SI).

Et comme dans la « haute » administration, on n'est jamais mieux servi que par soi-même, qui serait à la tête de cette future superstructure ? La personne en charge de l'audit et de l'émission des recommandations !

Restructuration

Projet de refonte
de l'architecture DG
Impacts en informatique



Missions / Organisation

Communiqué



L'administration et l'informatique prennent l'eau ?!



TSI/TSII : nouvelle ligne de partage des eaux...

Vue de l'esprit ? Il suffit de voir le projet de nouvelle doctrine d'emploi des techniciens des systèmes d'information (TSI) :

Les TSI interrégionaux (TSII), secondés d'adjoints (TSII-A), devraient se consacrer à ne faire que du managérial...

... laissant aux seuls TSI l'opérationnel et la gestion de la technique et du matériel !



Qui veut noyer son chien l'accuse de la rage !

Quelques années à peine après le chantier Ambition DG, cette 2^e réorganisation des services centraux peut laisser songeur : pourquoi modifier à nouveau un dispositif à peine consolidé ?

La réponse qui saute aux yeux : pour imposer un pouvoir, dans de nouvelles modalités, illustrées par les nominations annoncées sur des postes nouvellement créés.

D'autant plus si cela sous-tend la casse du service public douanier, car pour créer du cadre supérieur sans trop augmenter la note cela veut dire augmenter la charge de travail des autres en diminuant les effectifs et donc stresser les personnels !

La « haute » administration ? À son corps défendant, elle apporte de l'eau à notre moulin...

La méthode de la « haute » administration se charge de nous en convaincre :

- information diffusée aux personnels au compte-gouttes,
- refus de travailler à l'attractivité des postes et pousser au départ les collègues :
 - en ne soutenant pas la revendication d'attribution de l'indemnité de fidélisation territoriale en Seine-Saint-Denis (« prime 93 »),
 - en ne comptabilisant chaque heure de travail, en ayant recours au bénévolat partiel via l'écrêtement !

Ces manquements sont autant de leviers de remplacement de la sociologie des services, chassant des fonctionnaires de ligne.



Conclusion : que la « haute » administration... cesse de noyer le poisson !

Cette restructuration concerne tout le réseau des services douaniers, qui subit déjà une informatique dégradée, réalisée par des sociétés à but lucratif. En effet :

- isoler la MOA nous semble une très mauvaise idée,
- abandonner l'assistance à maîtrise d'ouvrage (AMOA) interne aussi !

Pour SOLIDAIRES Douanes les dérapages des projets actuels s'expliquent par l'augmentation des prestations sans contrôle par le métier, donc sans contrôle par une AMOA et une MOA douanière.

Nous exigeons que la « haute » administration douanière arrête de mépriser les personnels et usagers. Le respect qui leur est dû exige de mettre un terme à cette politique.

Paris, le lundi 15 décembre 2025